



procedure cours d'appel tres longue

Par **meljou84**, le **24/10/2022** à **15:13**

Bonjour

J'ai fait appel pour une decision de reconnaissance faute inexcusable de l'employeur .

On m'annonce un delai de 24 a 36 moi pour une audience.

N'etant pas responsable de la lenteur juridique est il possible de faire valider mes demandes a cause de la lenteur des tribunaux ?

En sachant que en premiere instance il a fallut quasiment 40 mois...

Je sais que la responsabilite de l'etat peut etre engage et j'ai fais la demande depuis 1 an sans réponse.

merci

Par **P.M.**, le **24/10/2022** à **15:24**

Bonjour,

Vous ne pouvez éventuellement que faire condamner l'Etat pour lenteur de la Justice mais cela ne validerait pas vos demandes pour autant...